

31 mar 2021 -13:02

L'OCDE a établi le bulletin des performances environnementales de la Belgique

L'OCDE publie aujourd'hui son rapport sur les performances environnementales de la Belgique. Plus de 250 experts belges, appartenant aux administrations régionales et fédérales ont ainsi répondu aux questions de l'OCDE. Les ministres de l'environnement Alain Maron (Bruxelles-Capitale), Zuhail Demir (Flandre), Céline Tellier (Wallonie) et Zakia Khattabi (Fédéral) se réjouissent de cette vaste opération de coordination entre les Régions et l'Etat fédéral et soulignent que plusieurs recommandations majeures de l'OCDE correspondent aux orientations qu'ils entendent renforcer dans leurs politiques.

Cet examen de la mise en œuvre de la politique environnementale de la Belgique (*Environmental Performances Review*, « EPR ») est un cycle d'analyse et d'échanges récurrent entre l'OCDE et les autorités belges. Le dernier exercice datant de 2007, le rapport publié aujourd'hui fait le bilan des politiques menées en Belgique pendant ces 13 dernières années. Il couvre les thèmes suivants :

- qualité de l'eau et de l'air,
- déchets et économie circulaire,
- biodiversité,
- changements climatiques,
- développement durable et croissance verte,
- respect de la législation et gouvernance (accès à l'information et à la justice pour les citoyens),
- coordination des politiques environnementales menées par les Régions et le Fédéral.

Aujourd'hui, Rodolfo Lacy, directeur de la division Environnement de l'OCDE, a présenté les principales recommandations de l'OCDE à la Belgique lors d'une conférence virtuelle. Hans Bruyninckx, directeur de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) s'est appuyé sur les analyses développées dans le rapport sur l'état de l'environnement dans l'Union européenne (State and Outlook for the Environment Report - [SOER](#)), pour souligner les réformes à mettre en œuvre pour parvenir à une transition durable en Europe et en Belgique.

Alain Maron, Céline Tellier et Zakia Khattabi ont participé à la conférence de presse aux côtés de MM. Rodolfo Lacy et Hans Bruyninckx. Zuhail Demir a été dans l'empêchement de se joindre à ses collègues. Chacun des ministres présents s'est exprimé sur les recommandations de l'OCDE et y a apporté ses réponses.

Alain Maron, ministre bruxellois de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative : « *Avec le Gouvernement bruxellois, nous agissons depuis maintenant près de deux ans au développement d'une ville-région plus verte, plus durable et plus résiliente. C'est donc avec un grand intérêt que nous avons pris connaissance de l'ensemble des travaux réalisés et des recommandations formulées dans le rapport. Celles-ci vont nourrir notre travail et nous permettre de nous situer dans la poursuite de nos objectifs environnementaux et climatiques.* »

Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal : « *La biodiversité est une thématique qui est particulièrement importante, que nous plaçons*

au cœur des travaux du Gouvernement de Wallonie, et pour laquelle nous avons déjà lancé la Stratégie Biodiversité 360° et la révision de la Loi Nature. En plus de cela, dans le cadre du Plan de Relance, nous avons une fiche très importante sur la biodiversité. Celle-ci reprend quatre grands projets, à savoir la création de deux parcs nationaux, le renforcement des aires protégées, l'adaptation des forêts wallonnes aux changements climatiques et de la reméandration qui permet de lutter contre les phénomènes de sécheresse et d'inondations. L'économie circulaire n'est pas oubliée car le Gouvernement de Wallonie investit énormément dans cette thématique par le biais de différents projets ».

Zuhal Demir, ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement, de l'Energie et du Tourisme : « Il n'a pas échappé à l'OCDE que la Flandre tente de redresser le cap de la politique environnementale. La Flandre déploie des efforts importants avec, notamment, le Blue Deal, la lutte contre la sécheresse, notre approche concernant la fraude sur le fumier et notre position de leader dans le traitement circulaire des matériaux et des sols. Bien entendu, l'OCDE signale également des points importants à améliorer. L'application des réglementations environnementales, la réduction des précipitations d'azote et l'amélioration de la qualité de l'air sont particulièrement importantes et figurent sur la liste des priorités du gouvernement flamand. La Flandre a encore beaucoup de travail, mais l'amélioration de notre cadre de vie est une de mes plus grandes priorités. »

Zakia Khattabi, ministre fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement Durable et du Green Deal : « La transition verte est au cœur de la déclaration du gouvernement fédéral et de mon programme de travail. C'est donc avec le plus grand intérêt que je constate que l'OCDE et l'AEE placent également l'ambition climatique, la lutte contre la perte de biodiversité, l'intensification de l'économie circulaire au centre de la transition verte. Cela fait écho chez moi et renforce ma volonté de fixer des objectifs ambitieux pour l'Etat fédéral afin d'assurer une transition juste et durable pour les citoyens belges »

Les tendances dégagées par l'OCDE pour la Belgique sont détaillées dans le dossier de presse des autorités belges. Pour tous les grands thèmes environnementaux, les examinateurs de l'OCDE ont formulé des recommandations. Les Régions et l'Etat fédéral ont commenté ces recommandations dans le dossier de presse.

Pour plus d'informations, demandez via l'adresse mail sustainablebelgium@health.fgov.be les documents de presse mis à la disposition des journalistes, à savoir :

- le dossier de presse des autorités belges,*
- le rapport de l'OCDE en version intégrale (EN uniquement), une synthèse de ce rapport (« Highlights for Belgium »), le dossier de presse de l'OCDE (FR/NL/EN)*
- La synthèse du rapport de l'AEE sur l'état de l'environnement dans l'Union.*

Contacts :

Région Bruxelles-Capitale, Pascale Hourman, Bruxelles Environnement, porte-parole : 0490/52.37.89, phourman@environnement.brussels

Région wallonne : Nicolas Yernaux, Service Public de Wallonie, porte-parole du SPW : 0486/95.99.40, nicolas.yernaux@spw.wallonie.be

Vlaams Gewest, Brigitte Borgmans, Departement Omgeving, woordvoerder: 0473/73.28.30, brigitte.borgmans@vlaanderen.be

Etat fédéral, Vinciane Charlier, SPF Santé publique, porte-parole: 0475/93.92.71, sustainablebelgium@health.fgov.be

Pour une interview avec les ministres compétents, veuillez contacter :

Pour Alain Maron, ministre de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale, Simon Vandamme, porte-parole, svandamme@gov.brussels , Gsm : 0479 66 03 23

Pour Céline Tellier, ministre de la Nature de la Région wallonne, Nathalie Guilmin, porte-parole, nathalie.guilmin@gov.wallonie.be , Gsm: 0499 20 70 16

Pour Zuhail Demir, ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement, de l'Energie et du Tourisme, Andy Pieters, porte-parole, andy.pieters@vlaanderen.be, 0499 17 35 84

Pour Zakia Khattabi, ministre fédérale de l'environnement, Mélusine Baronian, porte-parole, melusine.baronian@khattabi.fed.be , Gsm : 0477 55 83 32

Pour une interview avec Rodolfo Lacy (OCDE) ou Hans Bruyninckx (AEE), veuillez contacter :

Pour Rodolfo Lacy, directeur de la division Environnement de l'OCDE, Catherine Bremer, attachée de presse, catherine.bremer@oecd.org , Gsm : +33 603 48 34 56

Pour Hans Bruyninckx, directeur de l'AEE, Constant Brand, attaché de presse, constant.brand@eea.europa.eu , Gsm : +45 21 74 18 72

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be